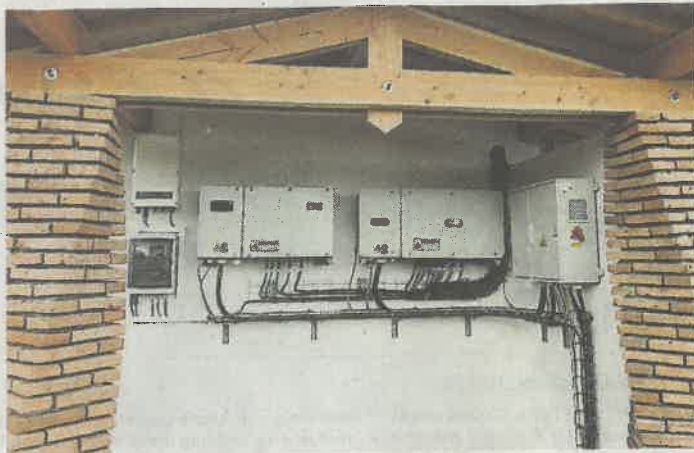


Nicolas, agriculteur et producteur... d'électricité

Rencontre avec Nicolas Ates, un agriculteur de 30 ans basé sur Lasserre-Pradère. Il vient de mettre en service la première centrale photovoltaïque installée sur un bâtiment agricole. La centrale d'une puissance de 100kW permet de produire de l'énergie qui sera vendue dans sa totalité. C'est un projet qui voit le jour en juillet 2019, suite à l'agrandissement du bâtiment agricole pour les besoins de son exploitation. Pour financer cette installation, l'agriculteur n'a bénéficié d'aucune subvention, c'est la vente de l'énergie produite qui participe à financer le bâtiment agricole. L'investissement dans le photo-



La centrale photovoltaïque./ DDM

voltaïque permet de ramener de la plus-value sur les exploitations agricoles, une bonne occa-

sion pour les agriculteurs en difficulté dans le département. «Cela permet aussi de diversi-

fier les activités pour une agriculture plus durable et de participer à la transition écologique face au nucléaire. Une fois mise en service, la production annuelle de la centrale photovoltaïque représenterait l'équivalent de la consommation annuelle de 50 personnes (en excluant le chauffage et l'eau chaude). C'est aussi 30 tonnes de CO2 économisées sur un an et une distance en TGV de 3300km», confie Nicolas. L'énergie produite est directement mise à disposition des habitants de la commune. Un projet écologique, durable et qui participe au développement de la commune.